

RAPPORT D'ACTIVITE  
2019

Permis de  
**CONSTRUIRE**

Accompagner la liberté

*depuis 2010*

# SOMMAIRE

---

Présentation de l'association	3
Temps forts	4-5
Activité : rappel de notre modèle	6
Mot des pilotes	7
Nos nouveaux parcours formatifs	8-9
Le LEAP	10-11
Etude longitudinale	12-13
Nos chiffres	14
Nos ateliers	15-16
Paroles de coopérateurs	17
Prix de l'ESS	18
Notre stratégie d'essaimage	19-20
Comptabilité	21-22



# Présentation de l'association

Permis de Construire (P2C) est **une association nantaise** qui fête en 2020 ses 10 ans. Elle a pour mission **d'accompagner des personnes placées ou passées sous main de Justice** avec des problématiques judiciaires, éducatives, personnelles multiples qui les empêchent d'intégrer de façon autonome et complète la société. La privation de liberté, le choc carcéral, la rencontre judiciaire sont des situations déstructurantes pour un être humain. La Justice doit être constructive. **Le temps judiciaire doit être un temps utile** et consacré à la réinsertion.

Il s'agit pour nous d'accompagner chaque prévenu et condamné, acteur de son désir de réinsertion, dans la **définition et la réalisation de son projet de vie**. L'aider à comprendre pourquoi il en est là, lui redonner confiance en lui, lui permettre de construire son avenir en prenant appui sur ses désirs et ses talents, faciliter son intégration : Tels sont nos objectifs.

**Nous voulons être un acteur de la lutte contre la délinquance et permettre à notre société de concilier Justice et Liberté.**

**Permis de Construire met en œuvre un parcours** dont l'objectif est d'amener chacun à réaliser son projet de vie, en prenant appui sur ses désirs, capacités et talents. Permis de Construire soutient le PILOTE (la personne accompagnée) à atteindre une **autonomie et responsabilité sociale** à travers différents domaines et en s'appuyant sur les **capacités et rêves du pilote**.



## LE PILOTE

Permis de Construire nomme ainsi toute personne accompagnée. Chaque personne est pilote de sa vie, de sa situation, de ses projets, de ses choix. A ses côtés, un professionnel : le copilote.

# Temps forts

## JANVIER

Le 8 janvier, les pilotes ont visité le site de Saint-Herblain d'[ATAO](#), entreprise Sociale Apprenante, qui a pour but l'insertion sociale et professionnelle de personnes en situation de précarité ou d'exclusion.

Pour chaque pilote, il s'agissait de développer ses habilités sociales et ses compétences sociales (découverte en groupe), les connaissances de son environnement (venir sur le site par ses propres moyens) et de développer ses connaissances métiers (découvrir les compétences requises, réaliser une enquête métier).

## FEVRIER

P2C a lancé sa stratégie d'essaimage avec Ronalpia et Chantiers-Passerelles. L'objectif est de travailler au développement de l'association en toute complémentarité des acteurs nationaux et permettre à l'association d'accroître son impact.

## MARS

Félicitations aux pilotes qui ont reçu leur certification de Sauveteurs Secouristes du Travail ! L'association EDC a financé cette formation en échange d'activités bénévoles réalisées par les pilotes comme l'action de médiation lors du forum des métiers «Place Ô Gestes

## AVRIL

Tout au long du mois d'Avril, les pilotes ont participé à un atelier spécifique Bien-être et addiction. 6 pilotes, sur quatre séances, ont pu appréhender leurs propres relations addictives, par un regard bienveillant et soutenant du groupe. Un atelier qui a préfiguré nos parcours formatifs !

## JUIN

Une convention avec Lindokao et avec Gueule de bois a permis de développer un projet Bricolage.

Après deux ateliers de réflexion sur la salle pilote puis deux ateliers dans les locaux de Leroy Merlin à Rezé pour les découpes du bois, les pilotes ont pris en main scies, marteaux, pinceaux... pour réaliser des panneaux aux couleurs de nos piliers. Après un réaménagement des meubles, les pilotes peuvent profiter d'une salle colorée et adaptée à tous nos ateliers. Les panneaux d'informations leur permettent également une information ciblée.

## MAI

Permis de Construire a clôturé la saison de l'activité théâtre 2018-2019 par la présentation d'un jeu de scène, La Rumeur, mené par les pilotes. 5 d'entre eux se sont produits au Théâtre le Cyclope devant près de 100 personnes.



## JUILLET

Premier petit déjeuner entreprise pour Permis de Construire. Dans une volonté commune de partenariat, ces petits déj sont l'occasion de se découvrir et envisager ensemble des collaborations.

## AOUT

Séance défolement estival ! Avec Ludo, de FER, les pilotes ont pu expulser violences, stress et mal-être par le travail du fer.

## SEPTEMBRE

Après un travail de plus de 6 mois, les premiers parcours formatifs débutent.

Désormais, en plus d'un accompagnement individuel personnalisé réalisé par nos copilotes et des activités socio-éducatives, le pilote peut s'inscrire dans un parcours formatif en lien avec ses problématiques personnelles. Il lui est aussi proposé de renforcer ce parcours par la consultation de professionnels spécialisés.



## OCTOBRE

Les pilotes ont participé à une activité de découverte des techniques de dessin et d'écriture pour la réalisation d'une BD collective avec Emile. Durant 5 séances d'1h30, il a accueilli entre 4 et 7 «pilotes», l'objectif étant une initiation à la bande dessinée et la réalisation d'un «fanzine», livret de quelques pages regroupant les histoires élaborées par les participants. C'est un cycle d'atelier proposés régulièrement, à des publics très différents. Les participants étaient ici intéressés et intéressants. Intéressés car de nombreuses questions et conseils étaient demandés, il y avait une réelle curiosité pour cette pratique. Intéressant car ce qu'ils ont écrit et dessiné était riche, à leur image et sincère.

## NOVEMBRE

Le travail de Permis de Construire est récompensé par le Prix national de l'utilité sociale remis par le CNCRESS.



## DECEMBRE

RDV maintenant habituel, les pilotes ont pu encore cette année tenir le stand de boissons d'Autre Marché. C'est l'occasion de s'impliquer dans un temps forts de notre territoire, tout en développant ses compétences.

## 1 MODÈLE : LES 4 PILIERS FONDAMENTAUX



### Bien-être psychologique

*Favoriser une meilleure connaissance de soi afin de construire un projet de vie à sa mesure.*

La découverte et l'affirmation de soi  
La gestion de ses émotions et sentiments  
L'identification de ses potentiels  
Le développement de ses talents



### Bien faire

*Acquérir des outils et techniques pour concrétiser son projet d'activité, notamment professionnel*

L'orientation professionnelle  
Les compétences et métiers  
Le travail et l'activité bénévole  
L'inclusion numérique



### Bien-être corporel

*Apprendre à prendre soin de son corps et de son capital santé*

Les addictions  
L'hygiène de vie et corporelle  
Les activités physiques  
La valorisation de son image vestimentaire



### Bien vivre

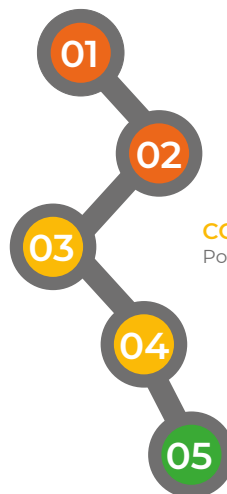
*S'intégrer positivement dans la vie de la cité par la connaissance de ses droits et ses devoirs et par la relation à l'autre*

La gestion du quotidien (logement, budget...)  
Le lien social  
L'accès à la culture  
L'engagement éco-citoyen

## 1 METHODE : L'ACTIVATION DE DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET VOCATIONNEL

Cette démarche d'orientation professionnelle et personnelle est centrée sur l'orientation (le choix d'une activité professionnelle) et sur l'insertion (définir et trouver une place adéquate dans la société). Sa finalité est d'aboutir à un projet de vie, c'est-à-dire de trouver sa place dans la société, une place où l'on se sent bien, heureux, utile, et où le travail à la place que la personne lui accorde.

De cette méthode découle les 5 phases de notre parcours.



### SE POSITIONNER...

Avec un temps pour prendre une décision commune d'engagement

### DECOUVRIR...

Ses goûts, ses centres d'intérêts, ses compétences, ses talents, son environnement

### COMPRENDRE...

Pour mieux se concentrer sur un choix de métier ou solutions

### CHOISIR...

Un projet de vie correspondant à la réalité et aux contraintes de la personne accompagnée (dit *pilote*)

### AGIR...

En définissant un plan d'actions concrètes et les mettre en oeuvre pour permettre une réinsertion pérenne

# Mot des pilotes



J'étais entré en prison depuis plusieurs mois, ne comprenant toujours pas pourquoi j'en étais arrivé là. Mon avocat intervenait régulièrement auprès de mes proches (amis et famille) afin de m'aider psychologiquement dans cette épreuve et, surtout, favoriser ma procédure de sortie. J'avais donc un soutien psychologique à la prison mais, on le savait, il m'en faudrait un dehors afin, notamment de m'épauler dans cette phase de reconstruction nécessaire à tout individu ayant vécu un tel traumatisme.

L'un de mes amis avait trouvé cette association, Permis de Construire (P2C) et avait pu récupérer tous les éléments de présentation de cette dernière. Mon avocat me les avait envoyés et j'ai pu en prendre connaissance. Il fut rapidement clair que je devais intégrer P2C dès ma sortie de prison. J'ai donc rempli le dossier, l'ai fait envoyer et ai attendu une réponse qui fut positive. Ne restait plus qu'à sortir de geôle...

Quand ce fut effectif, j'ai pris très rapidement contact avec une personne de l'association et ai vite pu l'intégrer. J'y ai rencontré de nombreux professionnels de la réinsertion sociale, ai travaillé sur mes projets de vie à court et moyen terme. J'étais soutenu tant au niveau social (retrouver des personnes dans le même désarroi que le mien, discuter avec des travailleurs sociaux, aller à la rencontre de personnes, tout simplement) qu'au niveau physique (coaching sportif), voire psychique (présence d'un sophrologue).

Cet ancrage dans la vie réelle m'a réellement permis de m'en sortir plus rapidement que si je n'avais pas pu connaître ce soutien fort, de qualité et profondément humain. Après ma sortie de l'association car j'avais retrouvé un travail qui ne me permettait plus de concilier les deux emplois du temps, je suis resté en relation avec elle.

J'espère que de nombreuses personnes se reconnaîtront dans ce témoignage qui se veut sincère. Que de nombreuses personnes comprendront l'intérêt crucial de ce type d'association. Et la soutiendront. Pour la réinsertion de prisonniers qui la désirent vraiment. Car, coupable ou non, un ancien détenu qui le désire doit pouvoir se stabiliser, se réinsérer. Ou alors cela tendrait-il à dire que l'un des objectifs majeurs de la Justice ne serait qu'un leurre ? Car, ne nous voilons pas la face, à sa sortie, le détenu n'est plus que l'ombre de lui-même. Sans aide, il sombrera aussi facilement qu'un sucre dans un verre de thé chaud...

En définitive, je remercie encore chaleureusement toute l'équipe de P2C et lui souhaite longue vie !

Merci encore.

Mickael



# Nos nouveaux parcours formatifs

Nourri de dix années d'expertise, et suite à une évaluation externe, Permis de Construire a mis en lumière les problématiques récurrentes pour les pilotes apparaissant comme de réels freins à une réinsertion positive et pérenne.

De ce fait, et après une réflexion menée par la coordinatrice pédagogique, l'équipe et les coopérateurs ont élaboré des parcours formatifs spécifiques aux thématiques répondant aux entraves subies et vécues par les pilotes.

Le pilote, guidé par l'équipe, est maintenant amené après son temps d'accueil au sein de l'association à choisir la formation correspondant à son projet, parmi les cinq proposées par l'association :

## Booster sa candidature

- Rendre plus clair et convaincant son parcours
- Adapter et personnaliser son CV et sa lettre de motivation
- Être capable de répondre à une offre d'emploi
- Réaliser ses outils de communications pour une recherche d'emploi efficiente

## Elaboration d'un projet professionnel

- Construire un parcours d'accès à la qualification et/ou à l'emploi de façon réaliste et réalisable en adéquation avec ses aspirations personnelles et professionnelles
- Développer une meilleure connaissance de soi et des métiers
- Acquérir une méthodologie de recherche d'informations sur les réalités des métiers
- Confirmer la faisabilité d'un projet professionnel en précisant les différentes étapes de réalisation
- Choisir et planifier son intégration professionnelle

## La relation

- Acquérir des outils pour adopter des comportements non violents dans des phases de conflits
- Développer sa communication pour une meilleure intégration professionnelle
- Apprendre à mobiliser ses ressources internes en situation conflictuelle

## Les soins pour soi

- Savoir reconnaître une situation à risque pour mieux y faire face
- S'exercer à résoudre une situation-problème
- Apprendre à mettre en œuvre un projet
- Lever les principaux obstacles psycho-médicaux avant d'engager ou de réengager le parcours d'insertion professionnelle

## Vivre sa citoyenneté

- Acquérir des compétences numériques pour une meilleure gestion de ses démarches administratives au quotidien
- Prendre conscience de ses propres ressources
- Gagner en assurance dans les situations de vie en collectivité
- Stimuler sa capacité d'entreprendre



Toutes les activités menées dans ces formations sont élaborées, animées et évaluées par des professionnels du domaine (psychologue, coach sportif, nutritionniste, sophrologue, socio-esthéticienne...).

Chaque parcours, chaque séance collective de ces parcours a été structuré selon la méthode de l'ADVP afin de développer la prise de conscience, les compétences et d'insuffler aux personnes l'envie de passer à l'action pour résoudre sa/ses problématiques afin d'opter pour une réinsertion optimale.

De part une construction méthodologique stricte et linéaire des déroulés pédagogiques proposés pour chaque parcours, un sentiment d'utilité et de progression notable se traduit pour les pilotes apprenants.

En effet, il a été perçu, à travers les formations lancées depuis septembre 2019, une réelle dynamique d'investissement de la part des pilotes tant sur le plan des échanges, du partage, de l'assiduité que de la cohésion de groupe.

De même, les groupes fermés, les objectifs définis et la temporalité établie permettent aux pilotes une implication et une mise en action plus grande qu'auparavant.

Ces premières formations feront lors du premier semestre 2020 l'objet d'une première évaluation pour les renforcer, les sécuriser – notamment au regard des objectifs pédagogiques et de leurs indicateurs – et ainsi les essayer de manière efficace.



### La parole à ... Thomas, pilote

Les parcours définis permettent d'être toujours dans le même groupe permettant un suivi et une confiance entre les membres. Le parcours sur la relation a permis de se connaître mieux soi-même et de prévoir nos propres réactions face à des situations de la vie courante. Ce parcours nous a permis de rencontrer et de travailler avec différents intervenants qui nous ont appris à désamorcer des situations difficiles et de se remettre en question. Chaque personne avec sa propre expérience et l'aide des intervenants a pu réfléchir sur des situations anxiogènes et essayer d'y trouver la meilleure façon de les gérer. La mise en place des parcours ont permis de constituer des groupes travaillant sur des objectifs communs et de s'entraider selon l'expérience de chacun et l'aide des professionnels.



# Le LEAP : Logiciel d'évaluation et d'accompagnement des pilotes

## LEAP

Logiciel  
d'Évaluation et  
d'Accompagnement  
des Pilotes

L'idée de la création d'un outil informatique d'accompagnement avait été évoquée dès la mise à forme de notre modèle d'accompagnement, en Juillet 2017.

L'année 2019 a permis de réaliser cet important travail qui se devait de répondre à plusieurs objectifs pour toutes les parties prenantes de l'association :

### Pour les pilotes

- Renforcer la visibilité et l'impact de l'accompagnement sur sa situation tout au long de son parcours.
- Conscientiser la notion de temporalité et de durée de leur accompagnement (même si celle-ci reste liée à la personnalité et problématique de chacun)
- Renforcer la co-construction de son accompagnement avec le copilote
- Connaître ses évolutions en fonction de faits concrets (positives ou négatives)

### Pour les copilotes

- Coordonner les différents outils mis en oeuvre depuis 2017 : l'ADVP, les 4 piliers, les objectifs pédagogiques et les indicateurs
- Apporter davantage de lisibilité au travail accompli aux yeux des pilotes et partenaires
- Poursuivre le travail de l'élaboration d'un cadre spécifique à l'accompagnement de P2C
- Renforcer la dimension formative des l'accompagnement des pilotes (se dégager de l'image «loisir/occupationnel»)

### Pour les coopérateurs

- Intégrer leurs ateliers dans l'accompagnement du pilote de manière optimale
- Faciliter leurs missions grâce aux objectifs pédagogique liés à leurs actions
- Participer de manière plus active encore au parcours du pilote

Le **LEAP** apporte donc aujourd'hui une **visibilité sur nos savoir faire et outils** utilisés, notamment en informant dès le début les pilotes et partenaires des domaines d'intervention de P2C. De même, son articulation se fait par niveaux de changement et non par une évaluation directe et stigmatisante. Nous ne souhaitons pas un outil pédagogique descendant et peu participatif, mais bel et bien une **mise en perspective des capacités de chacun à l'instant**. Celle-ci facilite la découverte de soi, la connaissance de soi dans ses limites et potentiels, favorisant alors la mise en mouvement et les avancées personnelles sur ces propres choix.

Le LEAP intègre donc notre référentiel d'accompagnement. Ce référentiel est une cartographie détaillée des actions à mettre en œuvre par le pilote durant son accompagnement afin d'aboutir à un changement durable pour une réinsertion choisie et pérenne.

L'objectif de la mise au point de cet outil est de rompre le schéma de récurrence par l'acquisition de nouvelles compétences et de nouveaux savoirs.

Ces actions sont répertoriées en :

- Compétences de base comme la lecture, l'écriture, l'utilisation d'un ordinateur.
- Compétences psychosociales telles que la communication avec le groupe et la gestion de ses émotions.
- Connaissances : domaine de son fonctionnement relationnel avec Soi et les Autres, mais aussi de son territoire (culture, emploi, logement, santé...)

En sus de ces actions, notre référentiel est constitué de 6 éléments :

- Domaine : les grandes typologies de problématiques qui font obstacles à une réinsertion sociale et professionnelle viable et pérenne ;
- Sous-domaine : en lien avec le domaine, permet d'affiner l'axe d'accompagnement ;
- Résultats attendus observables et/ou mesurables : les actions que les pilotes doivent mener dans l'objectif d'un changement ou progression dans le domaine en question ;
- Indicateur d'évaluation : description précise du détail des activités que le pilote doit réaliser afin de valider ce changement ou progression ;
- Pilier de P2C : un ou plusieurs piliers ont été affectés pour chaque résultat attendu ;
- Niveaux de changement :

Niveau 1 : Découvrir

Niveau 2 : Comprendre

Niveau 3 : Choisir

Niveau 4 : Agir

Pratiquement le LEAP c'est =

- Un espace pilote avec obligation de s'inscrire aux activités socioéducatives et de se positionner sur un ou des objectifs. De même, il facilite la visibilité et l'intégration dans les parcours formatifs.
- Un espace coordination pour construire l'agenda et les objectifs à travailler.
- Un CRM pour la gestion et le suivi des pilotes.
- Un espace dédié aux copilotes et coopérateurs pour le suivi des actions et évaluations

**Il nous reste à finaliser l'espace statistique/synthèse, qui permettra d'avoir une vision globale et instantanée de l'impact de nos actions et de transmettre des informations les plus pertinentes et actuelles qu'elles soient à l'ensemble de nos partenaires.**

# Etude longitudinale

En partenariat avec l'université de Nantes avec qui nous avons déjà effectué en 2018 un travail sur nos indicateurs, nous avons mené cette année 2019 une étude longitudinale sur l'impact de Permis de Construire durant l'accompagnement mais aussi 3 à 5 ans après sa fin pour les pilotes.

Suite à un travail d'archives sur près de 206 bénéficiaires, des éléments tangibles sont ressortis sur lesquels nous pouvons nous appuyer aujourd'hui pour accentuer notre action.

## Le suivi à Permis de Construire

Le suivi est en majorité assez long (9 mois à 1 an) pour avoir le temps de construire un changement avec la personne. Un accompagnement long (plus de 3 ans) n'est pas propice car la personne s'épuise sur la longueur.

Sur leurs attentes, les pilotes souhaitent avant tout trouver un travail (31%) et se mettre à jour dans les démarches pour pouvoir postuler (faire un CV, une lettre de motivation, démarcher une entreprise, etc.) (22%). Pour d'autres, c'est la volonté de passer le permis de conduire, faire des activités, apprendre l'informatique, avoir un soutien psychologique et un accompagnement individualisé, faire un bilan de compétences, avoir de l'aide dans ses addictions.

L'élément déclencheur du départ de l'association est majoritairement (29%) le fait que les bénéficiaires trouvent un emploi ou une formation avec l'association. S'y rajoutent 11% trouvent un emploi ou une formation tout seul.

Pour 13%, l'accompagnement n'aboutit pas ou est trop long. Et d'autres arrivent à terme de leurs obligations, ne souhaitent pas être « étiquetés Justice », et arrêtent leur accompagnement en même temps que ces obligations.

La majorité des bénéficiaires (41%) ont un bon souvenir de P2C, 20% disent que P2C aide à avancer, que c'est un levier, un tremplin, et 14% mettent en avant l'équipe du fait de son accueil, son écoute, etc. Aucun (0%) a un mauvais souvenir de P2C et 2% ont un avis mitigé.

## Les pilotes

Les bénéficiaires ayant accepté d'être accompagnés par P2C n'ont pas les mêmes prédispositions que ceux n'ayant pas accepté d'être accompagnés. En effet, ils n'ont pas les mêmes « caractéristiques économiques et sociales » et montrent des profils plus précaires et plus à la marge avant leur mise sous main de justice.

Le public arrivant à P2C est surreprésenté dans les caractéristiques suivantes :

- en situation de non emploi juste avant leur mise sous main de justice
- n'ayant jamais travaillé
- n'ayant pas de projet professionnel
- ayant des conditions de logement instable
- dans une situation économique très instable
- n'ayant pas d'activités culturelles, sportives ou de loisirs
- n'ayant pas leurs papiers à jour ou ayant des problèmes
- n'ayant pas confiance en eux ou ayant des problèmes de confiance en eux
- ayant besoin d'aide dans leurs démarches de la vie quotidienne
- ayant des bonnes relations avec leurs amis (ce qui peut se traduire aussi par le fait qu'ils avaient pour la majorité beaucoup d'amis mais de « mauvaises fréquentations »)
- ayant des problèmes de santé physique et/ou psychologique
- ayant une de prise en charge addictologique.

## Nous avons donc bien un « profil-type » de bénéficiaires à P2C.

### L'impact de l'association

L'effet de P2C dans le processus de réinsertion socio-professionnelle des PPSMJ est celui d'un véritable impact positif face aux résultats. Nous remarquons de gros changements positifs dans toutes les thématiques de la réinsertion. Les situations s'améliorent pour la grande majorité du public ayant bénéficié de l'accompagnement de P2C, malgré leur passage par la justice.

### Quelques comparaisons des situations 3 à 5 ans après l'accompagnement entre les bénéficiaires qui ont été accompagnés par P2C et ceux qui n'ont pas été accompagnés :

- les bénéficiaires accompagnés par P2C sont plus nombreux à travailler que les bénéficiaires qui n'ont pas été accompagnés (67% VS 22%)
- les bénéficiaires accompagnés par P2C sont plus nombreux à avoir un projet professionnel définit mais pas réalisé (50% VS 22%), mais aussi un projet professionnel définit et réalisé (39% VS 33%) que les bénéficiaires qui n'ont pas été accompagnés
- les bénéficiaires accompagnés par P2C sont plus nombreux à vivre dans un appartement petit ou normal que les bénéficiaires qui n'ont pas été accompagnés (61% VS 44%)
- les bénéficiaires accompagnés par P2C sont aussi nombreux à vivre en logement social, HLM que les bénéficiaires qui n'ont pas été accompagnés (22%)
- aucun des bénéficiaires ne vivent à la rue, dans un squat ou chez leurs parents (0%)
- les bénéficiaires accompagnés par P2C sont moins nombreux à être dans une situation économique instable que les bénéficiaires qui n'ont pas été accompagnés (44% VS 78%)
- les bénéficiaires accompagnés par P2C sont plus nombreux à avoir 1 à 2 activités culturelles, sportives ou de loisirs que les bénéficiaires qui n'ont pas été accompagnés (78% VS 44%)
- tous les bénéficiaires ont leur papiers à jour (100%)
- les bénéficiaires accompagnés par P2C sont plus nombreux à avoir confiance en eux que les bénéficiaires qui n'ont pas été accompagnés (50% VS 22%)

#### Etude longitudinale 2014-2015-2016

#### Joeva DURAND-Mai 2019



Les chiffres d'aujourd'hui montrent que les bénéficiaires ayant été accompagnés par P2C connaissent une évolution positive dans leur processus de réinsertion socio-professionnelle, et ce, plus que ceux n'ayant pas été accompagnés par P2C.

Nous avons donc bien une réinsertion socio-professionnelle mieux réussie pour les bénéficiaires qui ont été accompagnés par P2C sur les années 2014-2015-2016. Les chiffres d'aujourd'hui ne sont pas simplement le résultat d'une évolution majoritairement positive des bénéficiaires qui ont été accompagnés par P2C, mais aussi ceux d'une évolution majoritairement négative des bénéficiaires non accompagnés des bénéficiaires non accompagnés par P2C.

→ Le « model-type » de l'accompagnement le plus efficace en termes de réinsertion socio-professionnelle de P2C est donc un accompagnement soit sur du court terme (1 à 3 mois) ou alors sur du moyen terme (9 mois à 1 an), avec des fréquences de venues quotidienne allant de 1 à 2 fois par semaine pour les bénéficiaires.

# Nos chiffres

## BILAN 2019

En 2019, **115 personnes** ont été orientées vers notre structure.

Sur ce nombre, 80 ont été accueillis. (comme les autres années, un quart ne se présente jamais). De même, un autre quart est accueilli mais ne s'engage pas dans un suivi.

Toutes ces personnes accueillies ont toutes été reçues en entretien individuel, certaines jusqu'à 4 fois.

L'accueil à Permis de Construire est un vrai temps d'apprentissage du choix et de décision. Moment prépondérant de notre modèle d'accompagnement, la personne est reçue en entretien individuel de présentation mutuelle, avant de participer à des ateliers socio-éducatifs et des entretiens individuels. Ce temps d'accueil se termine par un atelier de positionnement, à l'issue duquel un engagement mutuel est pris de débiter un suivi et d'entrer dans notre parcours.

66 bénéficiaires ont débuté un suivi avec l'association. 18 étaient toujours en cours d'accompagnement au 31 décembre. 48 personnes ont donc finalisé leur suivi avec Permis de Construire en 2019

### Notre impact est dans la continuité des autres années.

- Seulement 8,3 % de récidives
- 83,5 % d'impact sur au moins un de quatre piliers fondamentaux
- Certains ont pu travailler plusieurs aspects de leur situation et mettre en œuvre des changements sur plusieurs de nos piliers
- 31 % ont quitté Permis de Construire avec un emploi
- Nous avons développé en 2019 un travail sur le-bien-être psychologique qui a montré son efficacité.

	Impact pour
<b>Bien faire</b>	<b>19</b>
Dont emplois	14
Dont Intérim	4
Dont CDD >6 mois	4
Dont CDI	5
Dont Formation	1
<b>Bien vivre</b>	<b>13</b>
Dont Accès logement	4
Dont Maintien logement	2
Dont investissement asso	3
<b>Bien-être corporel</b>	<b>12</b>
<b>Bien-être psychologique</b>	<b>16</b>
Sans aucun effet	4
Incarcération	4

900 personnes  
accompagnées  
depuis la  
création

Moins de 10%  
de récidives

65% de projets  
de vie réalisés

# Nos ateliers

La culture est une dimension essentielle de la réinsertion que Permis de Construire considère avec importance. La culture offre des atouts indéniables sur le plan social, tant sur la qualité de vie en terme de bien-être des personnes, que d'ouverture au monde autour de soi. Son accès parfois compliqué a alimenté l'idée qu'il fallait inscrire les pilotes dans cette démarche, pousser la curiosité et parfois leur permettre de se révéler à travers elle, et donc étoffer l'offre dans ce sens.

Cette approche culturelle est, selon l'association et sa perception de la réinsertion, inhérente à l'activité collective. Le collectif permet une dynamique observable tant sur le plan du lien social que de moyen pour lutter contre l'isolement. Enfin sous-jacent, l'action de groupe fait ses preuves comme un vecteur de mise en action et d'intégration au sein de la société.

Alliant ainsi ces deux aspects de la réinsertion, il a été proposé aux pilotes de nouveaux projets, à raison d'une matinée par semaine. Les ateliers socio-éducatifs ont en effet été riches de diversité cette année...

## Enrichir en harmonie

Désireux d'enrichir les locaux de Permis de Construire, revaloriser leurs espaces, les pilotes accompagnés de Gueules de bois ont pu bricoler afin d'améliorer la salle pilote. En dehors de la relation à l'autre qui est travaillée lors de ces moments, la créativité est évidemment éveillée. Devenus des artisans le temps de quelques heures, il a ainsi fallu mesurer, découper, peindre, se plonger dans l'art manuel ; engageant ainsi les pilotes à être à l'écoute de l'autre, à s'entraider, tout en respectant les règles sécuritaires. Le pilote comme créateur et acteur d'un projet à visée collective.

## Battre le fer chaud

De l'association FER (Forges Électroniques de Rezé), les pilotes ont fait la rencontre d'un homme et sa passion ; Ludo le forgeron. Les pilotes se sont imprégnés de ses techniques et son expertise. Munis d'un tablier de protection, ils ont expérimenté un métier oublié, un savoir-faire entretenu et partagé. Il a été ici question de s'imprégner de l'usage du feu, être sensibilisé aux transformations possibles avec des outils accessibles, créer en autonomie, et évidemment : penser la revalorisation des choses.

## Penser le changement autour de soi

Permis de Construire se situe au pôle associatif de Pirmil. Des bâtiments voués à être détruits. L'occasion est alors saisie pour prendre conscience de son environnement et de l'impact de son changement sur la vie des personnes. Ainsi, guidés par une architecte de l'atelier Deci Del'art, les pilotes ont été initiés à découvrir ce domaine. Ils ont pu réaliser des maquettes ; comprenant toutes les réflexions et difficultés à la construction (conception de plan, modélisation en volume...); afin de créer selon eux, l'espace de vie idéal à l'association.

Être initié à de nouvelles compétences de base et de techniques, tout en pensant l'impact du changement ; « concevoir son espace de travail pour mieux bâtir sa vie » a pris sens dans l'avancée de chacun.

## Une découverte des pratiques radiophoniques

En lien avec la radio locale Prun'. Les pilotes ont créé une émission sur un thème qu'ils ont choisi « c'est quoi, être heureux? ». Pour cela, ils se sont aventurés dans la découverte du métier de la radio et du journalisme. Ils ont alors tout réalisé : écriture de chroniques, micro-trottoirs avec le matériel nécessaire, élaboration entière de la trame, interviews des invités, et répétition pour paraître spontanément le grand jour, à l'antenne ! Les pilotes ont, collectivement été porteurs d'un message essentiel, à savoir ; qu'est ce que le bonheur ; et ce, de la conception à la réalisation.

## Se permettre d'être auteur de sa vie

C'est au sein de la Maison Fumetti, dédiée à la bande dessinée et aux arts graphiques, que les pilotes ont été sensibilisés à la bande dessinée. Une initiation à cet art, par la lecture et l'exploration des styles éclectiques des auteurs. Suite à quoi, ils ont confectionné leur propre bande dessinée. Quel message ont-ils voulu transmettre? Ils ont dédié leurs créations à leurs vécus et perceptions concernant la réinsertion, et à quel point celle-ci peut-être complexe.

Dans leurs bulles, les dessins et les conversations traduisent la nécessité d'être accompagné, de faire les bons choix pour se reconstruire. L'opportunité ici de penser et de matérialiser ensemble le présent parfois tourmenté mais le futur plus positif et assuré.

## Des temps d'immersion professionnelles

Redevenir acteur positif n'est pas qu'un vœu pour P2C, c'est un objectif qui ne doit pas attendre une réinsertion durable. Au cours de notre accompagnement, nous cherchons à placer les personnes accompagnées au centre de la dynamique économique, sociale, culturelle du territoire.



Ainsi depuis deux ans désormais, les pilotes sont amenés à faire des immersions auprès de nos partenaires ; Pick-Up Production sur le site de Transfert et Hip Hop Session et les Eccossolies sur des temps de service au bar à l'autre marché.

L'occasion de nouer contact avec des professionnels, des bénévoles et s'atteler à une tâche commune ; se construire en apportant aux autres et à la société.

## ZOOM sur LA ROUTE À TROIS GRAMMES

La route à trois grammes, votre prochain jeu ?

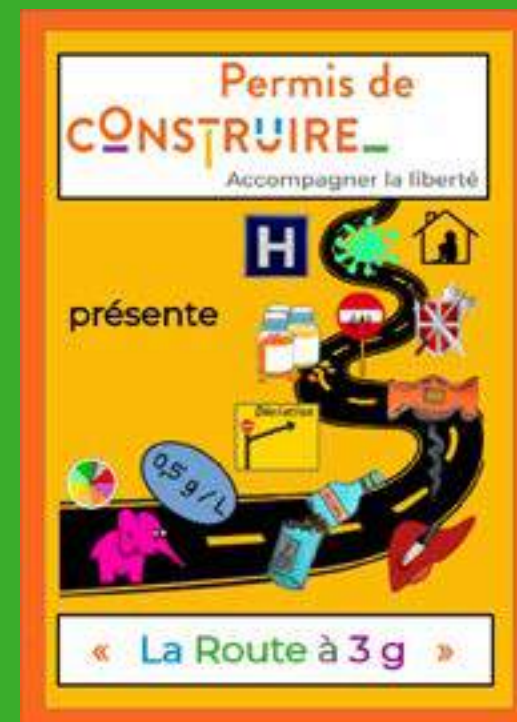
Une rencontre créative s'est produite à Permis de Construire entre deux pilotes, Cédric, doté de son expertise, et de Pierrick à la conception.

Touchés par le sujet de l'alcoolodépendance, ils avaient ce désir de dédramatiser la thématique, en offrant un jeu de sensibilisation autour des conduites alcooliques pour les personnes concernées et plus large encore, en permettant de sensibiliser et d'informer dès l'âge de 15 ans. Un jeu pour tous.

Ainsi est né, après de longues heures de réflexions et d'élaboration, un jeu autour de la prévention et d'information autour des conduites alcooliques. Pendant 45 minutes, dans la peau d'un « buveur », nous traversons alors ses habitudes et ses conséquences.

Un parcours se hisse comprenant des circonstances pour boire (bar, soirée...), des potentielles maladies (pancréatite, épilepsie et leurs symptômes...), des événements liés (rechute, suivi psychologique, prise d'Espéral...). Tout cela arpenté de questionnements (quizz), des rebondissements, et des approfondissements.

Un pur divertissement, instructif, où l'échange prône... et « made in P2C » ! Il nous reste plus qu'à l'éditer!





# Paroles de coopérateurs

## La parole à... Joëva Durand , stagiaire

### - Pourquoi t'es-tu lancée dans ce projet ?

Tout simplement parce que je porte un réel intérêt à la cause que P2C défend à travers sa mission : faire du temps de peine un temps utile. La réinsertion est LE sujet qui m'a portée tout au long de mes études et que j'ai pu approfondir en intégrant l'association sur 2 années. Cette aventure avec P2C m'a permis de mettre en pratique les savoirs emmagasinés tout au long de mon cursus scolaire, mais aussi, l'association m'a offert le cadre idéal pour m'épanouir dans mes 2 mémoires de recherches en Master de Criminologie.

### - Qu'as tu appris au contact des pilotes et de l'équipe ?

En ce qui concerne les pilotes, j'ai appris à les connaître à travers le quotidien de l'association, sur des temps formels comme celui des activités, des actions de dynamisation, ou lors de mes recherches, mais aussi sur des temps plus informels, comme des discussions autour d'un café, ou entre deux activités. J'ai compris qu'il était nécessaire d'individualiser les situations car cela permet une meilleure compréhension des besoins et des envies de chacun.

### - Que souhaites-tu à P2C pour son futur ?

Je crois sincèrement en le bien-fondé de cette association, mais aussi en ses valeurs et ses actions effectives. Je ne peux donc que souhaiter qu'elle se développe un peu partout, afin qu'il y ait de plus en plus de bénéficiaires mais aussi de partenaires qui la rejoigne. « Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin. »



# Prix de l'ESS



## PRIX NATIONAL DE L'UTILITE SOCIALE

Permis de Construire a reçu en novembre dernier le prix national de l'utilité sociale remis par le CNCRESS. C'est une belle reconnaissance de notre action et de notre stratégie et une motivation supplémentaire à poursuivre nos efforts pour le vivre-ensemble et l'inclusion des publics placés ou passés sous main de Justice.

Ce prix récompense une entreprise sociale et solidaire particulièrement innovante au regard de son modèle économique durable, de son ancrage territorial, de sa capacité à innover et à impacter durablement la société.

L'ESS en quelques mots ?

Reconnue par la Loi du 31 juillet 2014, l'Économie sociale et solidaire (ESS) regroupe un ensemble de structures qui cherchent à concilier utilité sociale, solidarité, performance économique et gouvernance démocratique, avec pour ambition de créer des emplois et de développer une plus grande cohésion sociale.

C'est donc notre association qui a reçu ce prix dans la catégorie utilité sociale. Après 10 ans d'existence et d'investissement sur cette problématique des personnes condamnées et détenues, il est pour nous un gage de légitimité et une profonde reconnaissance. Qu'une association telle que la nôtre - sur un secteur et auprès d'un public encore largement stigmatisé - soit récompensée montre le chemin parcouru depuis 2010. De même, ce prix renforce notre détermination dans notre travail quotidien, mais aussi dans la nécessaire sensibilisation et information à entreprendre auprès de notre société.

Au-delà de l'aspect financier et des 5000 euros de récompense, Ce prix nous a permis de nous faire connaître, notamment par la création d'une vidéo (visible sur notre chaîne = <https://www.youtube.com/watch?v=59p3urNf290&t=51s>) et permis de s'inscrire dans des réseaux locaux et nationaux.

Ce fut, et c'est encore, l'occasion de remercier toutes les parties prenantes de l'association : Financeurs, mécènes, coopérateurs, partenaires, prescripteurs, sans qui notre mission et nos actions ne pourraient être ce qu'elles sont.

Un mois plus tard, Permis de Construire recevait un autre prix, l'épi d'or dans la catégorie Insertion, remis par le Réseau d'entraide et de défense solidaire (Reds).

Ce prix récompense les associations présentant les initiatives les plus originales et impactantes. Lors d'une soirée parisienne, l'équipe a pu faire connaître notre association tout en profitant pleinement de cette belle mise en avant de l'implication de tous.

# Notre stratégie d'essaimage

Suite à la décision du CA en septembre 2018 d'engager un processus d'essaimage, il a été fait le choix de prendre le temps de travailler notre stratégie et d'être soutenu sur ce point. Avec un accompagnement structuré, efficace et une expérience de 10 ans sur le secteur, il nous apparaît tout aussi logique que nécessaire de proposer notre action au plus grand nombre, dans un cadre et une structuration solides et adaptés.

C'est pourquoi nous avons postulé et avons été admis au Programme Implantation de Ronalpia. L'intérêt de ce dernier était double. Ce programme répondait à nos attentes en termes de réflexion et de construction d'un modèle d'essaimage. Et il incluait un accompagnement spécifique Justice, avec l'association Possible. Nous avons ainsi pu élaborer notre stratégie en lien direct avec d'autres associations mobilisées sur la cause, pour un impact collectif national le plus haut possible pour nos bénéficiaires communs et la société.

Aussi, l'ambition de Permis de Construire est de développer une structure Permis de Construire sur TOUS les territoires en besoin d'ici à 2030. Et cela pour

- Poursuivre notre action sur cette problématique sociale en démultipliant notre modèle structuré et efficace ;
- Augmenter qualitativement et quantitativement notre impact social
- Devenir un modèle national dans l'accompagnement de ce public
- Être force de transformation sociale de notre société par l'intégration de tous

A ces fins, nous souhaitons développer un concept unique de franchise sociale.

## La franchise Permis de Construire

L'emploi du terme de « franchise », que l'on associe communément à des réseaux d'enseignes commerciales, peut surprendre, voire choquer dans le secteur médico-social. Toutefois, il convient parfaitement avec le modèle que nous défendons car il fonctionne selon les mêmes modalités : trouver un porteur de projet sur un territoire et l'accompagner dans le déploiement des moyens et des actions spécifiques de Permis de Construire dans l'intérêt de notre public et de la société.

Permis de Construire compte faire de tous les franchisés, réunis au sein du réseau, de véritables acteurs d'une justice humaine et intégrative. Pour toujours faire du temps judiciaire un temps utile.

De plus, grâce à leurs échanges de bonnes pratiques, chaque franchisé contribuera à améliorer la méthode et à promouvoir ce modèle partout en France, et enfin permettre à notre société de concilier Justice et Liberté.

Structurellement, un franchiseur « Permis de Construire France » aura pour mission de

- Appuyer l'émergence de nouveaux projets P2C
- Appuyer le développement des P2C en activité sur le plan structurel et pédagogique
- Mettre en œuvre une stratégie nationale
- Être garant des incontournables et standards de la franchise

Ce franchiseur signera avec chaque franchisé un contrat de franchise, pièce maîtresse de notre essaimage.

Chaque franchisé sera autonome sur son territoire. L'action se fait au plus près de la personne et de son environnement. Il est important que la responsabilité et les décisions se prennent à ce niveau. La franchise n'est en aucun cas descendante. Elle est garantie d'une qualité d'accompagnement et d'une unité d'action efficace entre les franchisés. Le territoire départemental est le plus pertinent pour conjuguer ces objectifs.

Le franchisé sera le garant pour

- Mettre en œuvre de notre accompagnement auprès de notre public
- Développer les partenariats locaux
- Être source de capitalisation et d'évolution pédagogique

L'année 2020 sera prépondérante dans la poursuite de cette ambition. La constitution de « Permis de Construire France » sera la première étape de et essaimage pour permettre l'ouverture dès cette première année de deux entités.

### La parole à... Léa Grujon, Directrice de Possible

#### Pourquoi avez-vous accompagné P2C ?

Parce que c'est une association qui a pris l'engagement fort d'accompagner des personnes condamnées et qui le fait de façon innovante, engagée, solide et inclusive. Parce que s'engager dans ce secteur est courageux tant il est peu ou mal connu et parfois difficile d'accès et que les équipes de Permis de Construire ont réussi avec force à mener leur projet durablement tout en se renouvelant.

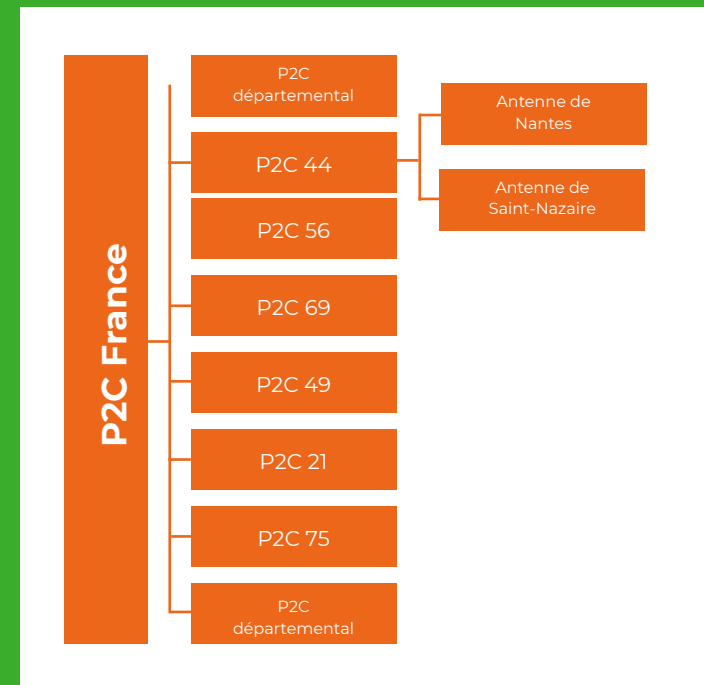
Parce que le programme Act'ice accompagne celles et ceux qui ont envie d'aller plus loin ensemble et que P2C en fait partie. C'est donc une fierté de l'avoir compté dans notre première promotion. Merci pour votre confiance, votre ouverture, votre capacité et surtout votre envie de collaborer !

#### Quelle est la force de cette structure ?

Un engagement social et sociétal fort de son équipe et de sa vision, sa capacité à associer les mondes de l'entreprise et de l'insertion, sa capacité à innover tout en restant solide et structurée, enfin et surtout, son engagement à prendre en compte tous les aspects de l'insertion et de la prévention de la récidive (santé, emploi, social, citoyenneté,...), à proposer un accompagnement complet, inclusif et à s'adresser aux publics les plus exclus, même au sein de la justice.

#### Que lui souhaiter pour l'avenir ?

Un déploiement national, des partenaires entreprises, de la visibilité, une très longue vie !



# Comptabilité

Attesté par le **cabinet d'expert-comptable SOLIS**, nos comptes 2019 sont dans la continuité de 2018 avec un excédent de 8 512,60 euros.

## PRODUIT

Le montant total des produits pour l'année s'élève à 153 130,55 €, somme équivalente à 2018 (155 393,56 €)

Les subventions publiques ont représenté 24 % de nos ressources =

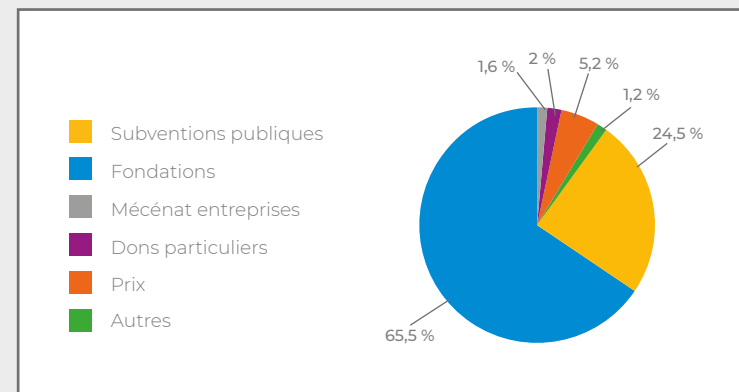
- FIPD = 8 000 €
- Conventionnement SPIP 44 = 18 750 €
- Conseil régional Pays de la Loire = 5 000 €
- Conseil départemental 44 = 5 000 €

Les fondations et fonds de dotation continuent de soutenir fortement notre association. Leur aide représente 64 % des produits de l'association =

- Après Demain = 25 000 €
- Chant des étoiles = 30 000 €
- Brageac = 10 000 €
- Le Blanc Mesnil = 15 000 €
- Moral d'acier = 20 000 €
- ADN ouest = 750 €

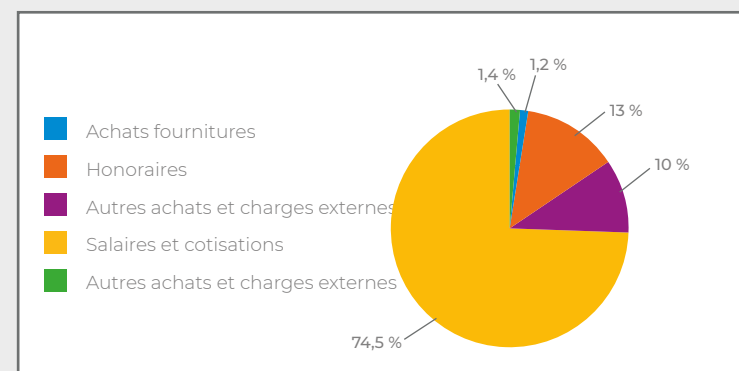
## CHARGES

Le montant total des charges pour l'année s'élève à 144 617,95 €, également dans une même équivalence que l'année 2018 (142 385,70€)



Un mécénat d'entreprise de COGEDIM atlantique de 2 500 €, tout comme un don de particulier à hauteur de 3 000 € nous ont également été utiles dans la mise en œuvre de nos actions. Et la réception de nos deux prix a permis l'octroi de 8 000 euros supplémentaires.

Nos ressources sont donc égales à celles de 2018, avec cependant une hausse de soutien des pouvoirs publics et un premier mécénat d'entreprise. Il nous faut aller plus encore dans ce sens en 2020 pour pérenniser notre modèle économique.



**COMPTES ANNUELS : Période du 01/01/2019 au 31/12/2019**

ACTIF		Brut	Amortissements Provisions	Exercice clos le 31/12/2019	Exercice clos le 31/12/2018
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles	1307.90	838.45	469.45	710.45
	Immobilisations financières	150.00		150.00	150.00
	<b>Total</b>	<b>1457.90</b>	<b>838.45</b>	<b>619.45</b>	<b>860.45</b>
ACTIF CIRCULANT	Avances et comptes versés				
	Créances	Usagers (clients et comptes rattachés)			
		Autres	1838.30		1838.30
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	53553.29		53553.29	61388.49
	Charges constatées d'avance				
	<b>Total II</b>	<b>55391.59</b>		<b>55391.59</b>	<b>61388.49</b>
<b>Total général (I+II)</b>		<b>56849.49</b>	<b>838.45</b>	<b>56011.04</b>	<b>62248.94</b>
<b>PASSIF</b>				Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
FONDS PROPRES	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Réserves				
	Rapport à nouveau			29412.21	16404.35
	Résultat de l'exercice			8512.60	13007.86
	<b>Total I</b>			<b>37924.81</b>	<b>29412.21</b>
FONDS DEIDES	Sur subvention de fonctionnement				
	Sur autres ressources				
<b>Total II</b>					
DETTES	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			115.38	
	Dettes fiscales et sociales			14428.27	13492.32
	Dettes immobilières et comptes rattachés				
	Autres déchets			3522.58	4344.41
	Produits constatés d'avance				15000.00
	<b>Total III</b>			<b>18086.23</b>	<b>32836.73</b>
<b>Total général (I+II+III)</b>				<b>56011.04</b>	<b>62248.94</b>

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE			Exercice clos le 31/12/2019	Exercice clos le 31/12/2018	
PRODUITS	PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandise			
		Vente de dons en nature			
		Production vendue	Biens		
			Services	1180.00	
		Subventions d'exploitation	37710.00	36811.67	
		Cotisations & dons	111835.00	117942.59	
		Autres produits	2175.00	639.30	
	<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>	<b>152900.00</b>	<b>155393.56</b>		
	PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participation			
		Autres intérêts et produits assimilés			
		Produits nets sur cession de valeur mobilière de placement			
		Charges constatées d'avance			
<b>Total des produits financiers (II)</b>					
Produits exceptionnels (III)		230.55			
<b>Total des produits (I+II+III)</b>		<b>153130.55</b>	<b>155393.56</b>		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Bénévolat	31600.00	33227.50		
	Prestations en nature	1045.00	11105.00		
	Dons en nature				
CHARGES	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandise			
		Achats de matières premières et autres approvisionnements	1794.78	7329.19	
		Autres achats et charges externes	33184.67	41377.77	
		Salaires et traitements	79295.33	65387.24	
		Charges sociales	28291.82	27792.12	
		Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions et engagement	Sur immobilisations	241.00	199.50
			Sur actif circulant		
	Engagement à réaliser sur ressources affectées				
	Autres charges	1435.80	299.88		
	<b>Total des charges d'exploitation (IV)</b>	<b>1435.80</b>	<b>299.88</b>		
	CHARGES FINANCIERES	Intérêts et charges assimilés			
		Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement			
<b>Total des charges financières (V)</b>					
Charges exceptionnelles (VI)		374.55			
<b>Total des charges financières (IV+V+VI)</b>		<b>144617.95</b>	<b>142385.70</b>		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Bénévolat	31600.00	33227.50		
	Prestations en nature	1045.00	11105.00		
	Dons en nature				
<b>BENEFICE DE L'EXERCICE</b>		<b>8512.60</b>	<b>13007.86</b>		